Tél : 04 42 20 10 09
GSM : 06 14 64 02 15
Mail : contact@betoncire.fr
Virginie à votre service



Harmony Béton
ZA du Hameau des Frênes
13109 Simiane Collongue

CAHIER TECHNIQUE BETON DE DECORATION INTERIEUR



LA DECORATION PAR LE BETON
Béton ciré d'agencement
Béton ciré mur
Béton ciré sol

Béton marqué, béton imprimé, béton désactivé, béton ciré
Dallage industriel
Gamme technique de produits et adjuvants pour béton

Tél : 04 42 20 10 09
GSM : 06 14 64 02 15
Mail : contact@betoncire.fr
Virginie à votre service



Harmony Béton
ZA du Hameau des Frênes
13109 Simiane Collongue

LE BETON CIRE PAR POUDRAGE



Pourquoi du béton ciré ?

Phénomène de mode mis à part, le béton ciré permet d'obtenir un sol unique, grâce une palette de coloris importante et à l'exécutant de l'ouvrage qui apporte sa touche personnelle.
L'incorporation préalable d'éléments décoratifs, baguettes bois, frises de carrelage, profilés aluminium, structure ces sols béton à vivre.
Le visuel harmonieux, le toucher lisse et l'entretien aisé, font que ces sols sont très fortement demandés aujourd'hui.

Le béton ciré minéral, est totalement naturel, extrêmement dur, compatible avec un ameublement rustique ou moderne.
Ecologique, le béton ciré convient aux inquiétudes environnementales actuelles.

Caractéristiques techniques

Le béton ciré minéral, est un mélange dosé d'usine de quartz, ciment, sable, silice, pigments et autres adjuvant, permettant une mise en place mécanique ou manuelle.
Il convient pour tous les trafics intensifs, publics ou privés.
Un traitement de finition, bouche-pores, cire, oléofuge anti-tâches, permet d'accepter des températures importantes et évite les pénétrations liquides alimentaires usuelles.

Domaines d'application

Ces bétons cirés de décoration, conviennent pour tous les sols soumis à des sollicitudes importantes.
Sols de magasins, théâtres, églises, restaurants, hôtels, hammams, pistes de discothèques, ensemble de bureaux…
De fait, les sols d'habitation, d'usage moins intensif, sont concernés par le béton ciré.
Du garage à la pièce d'eau, de la chambre à la cuisine, il s'adapte à toute contrainte.

Exemple de mise en œuvre



1. La préparation de votre chantier est déterminante.
Déterminez la hauteur de votre coulage par tracé au cordex, selon les données architecturales.
Le coulage sera exécuté sur sol stable, préparé le cas échéant ou nettoyé et dégraissé dans le cas d'un support existant.



2. Protégez les abords de votre coulage avec une remontée de polyane, placez vos bandes mousses de compression (PROMOUSSE) le long de vos murs ou cloisons. Elles sont indispensables pour compenser la poussée que le béton fait pendant sa prise.
Coffrez et placez vos joints de fractionnement, si aucun sciage n'est prévu en fin de chantier.



3. Mettez en place votre béton, adjuvanté si nécessaire, par ajout de fibres polypropylène (PROFIBRE) dans le but d'éviter un retrait trop rapide.
La fibre ne remplace pas le treillis soudé de maintien



4. Prévoyez les pentes d'écoulement, lissez la surface de votre dalle et attendez le ressuage de cette dernière avant de lui donner sa planéité à l'hélicoptère ou manuellement.



5. Poudrez « PRODECO » sur la surface de façon homogène, à raison de 3 kg/m² pour la première passe et incorporez par talochage manuel ou mécanique.
Poudrez une seconde fois à raison de 2 kg/m² pour les couleurs foncés, à 4 kg/m² pour les couleurs claires.
Incorporez par talochage et lissage de finition.



6. Sur l'ouvrage teinté, vous pouvez incorporer d'autres teintes afin d'apporter à votre dalle une touche personnelle.
Lissez à nouveau entre chaque passe de couleur.
Vous devez obtenir l'effet terminal voulu à ce moment, aucun ponçage ultérieur étant envisageable.



7. Avant la prise terminale, « glacez » votre sol pour fermer complètement ce dernier.
Appliquez immédiatement « PROFINISH » curring de sol, permettant de bloquer l'évaporation des liquides.
Plus un béton sèche doucement, moins il travaille.
Laissez reposer l'ouvrage une dizaine de jours dans le but de dégager les calcites de ciment.
Des traces blanchâtres apparaissent en surface de dalle, réaction chimique normale et phase nécessaire de séchage, avant traitement à la cire.



8. Après dix jours (en moyenne), nettoyez votre dalle en humidifiant légèrement cette dernière et en utilisant un décapant industriel (type PROTIDY).



9. Appliquez sur la dalle teintée TOTALEMENT SECHE, PROCIRE, par incorporation circulaire en deux couches croisées au minimum.
Manuelle ou mécanique, le but de cette application est de protéger la dalle contre les agressions extérieures.

Tél : 04 42 20 10 09
GSM : 06 14 64 02 15
Mail : contact@betoncire.fr
Virginie à votre service



Harmony Béton
ZA du Hameau des Frênes
13109 Simiane Collongue

LE BETON CIRE PAR COULIS RAPPORTE



Pourquoi du béton ciré ?

Dans le cadre d'une rénovation de sol existant, le ragréage de béton coloré à cirer (béton ciré), apporte la satisfaction d'un sol durable, unique, lisse, d'un entretien aisé… Les possibilités de couleurs sont infinies, sachant qu'en partant des coloris de base proposés au catalogue, des nuances ou flammés dans une ou plusieurs autres couleurs sont envisageables.

Un traitement à base de cire béton (PROCIRE) est apporté en finition, pour donner un effet mouillé et protéger l'ouvrage des agressions liquides.
Pour une meilleure protection, on pourra ajouter un oléofuge anti-tache (PROLEOFUGE).

Caractéristiques techniques

Le béton ciré par coulis rapporté s'applique sur tous sols dégraissés, sans fissure, et stables. Une semelle minérale de quartz est dressée sur des guides d'une épaisseur moyenne de 5 à 7 mm, sur une liaison de résine époxydique (PROEPOXY).
Un talochage manuel ou mécanique soigneux permet d'obtenir la planéité voulue.
Une finition de lissage donne au sol une fermeture et / ou un glacis.
Les agrégats utilisés, apportent une grande dureté, permettant au sol coulé de résister aux passages et aux sollicitations les plus intenses.

Domaines d'application

Ces bétons décoratifs intérieurs personnalisent les aménagements publics et privés.
Pour les domaines publics on peut citer, sans que cette liste soit limitée : Sol de cinéma, magasin, restaurant, administration, hall de gare, salle de sport …
Pour les domaines privés, la liste n'est pas moins longue : Hammam, hall d'accueil, pièces à vivre, pièces d'eau, …

Outre la rapidité de mise en œuvre du procédé, ses avantages sont nombreux :
- La couche de quartz de surface est anti usure pour une meilleure résistance aux poinçonnements.
- Le traitement final (PROLEOFUGE) est anti tâches.
- Les couleurs sont dans la masse et ne palissent pas aux UV.
- L'entretien est facilité grâce au traitement final.
- Prix attractif compte tenu de l'intervention d'un seul acteur sur l'ensemble du chantier.

Exemple de mise en œuvre



1. Coffrez votre chantier pour délimiter votre zone de coulage.
Déterminez la planéité de la dalle existante pour rectifier les pentes si nécessaire.
Tracez au cordex la hauteur souhaitée de coulis quartz à mettre en place. (maxi 8 mm)
Préparez votre dalle béton dans les règles de l'art, et éliminer toutes poussières résiduelles.
Fiche «préparation des supports» jointe sur demande.
La préparation de votre support, déterminera la réussite de votre ragréage de béton ciré.



2. Placez la bande mousse (PROMOUSSE) le long de vos cloisons. Elle compense la dilatation de votre chape béton ciré lors de sa prise.
Placez les joints de dilatations ou calepinage bois, aluminium, frise de carrelage...
Les prévoir si le sciage de la chape n'est pas envisagé en fin de chantier.



3. Appliquez sur votre dalle existante, le liant colle PROEPOXY sur lequel on viendra poudrer un mélange de ciment et sable.
Il permet de lier la dalle et la chape rapportée.
Cette opération doit être réalisée sur dalle sèche.
Insistez, surtout le long des cloisons, angles de mur.



4. Pour un sac de mélange prêt à l'emploi de PROCOULIS, versez dans votre bétonnière :
3 litres d'eau propre, (maxi 4 l)
0,6 gr de fibre polypropylène PROFIBRE. (option)
1 litre de colle à béton LATEX.



5. Malaxez longuement.
Ajoutez du PROPLAST si la consistance n'est pas adaptée. (option)
Le Proplast régule la fluidité de votre mélange.

LES RAJOUTS D'EAU SONT DECONSEILLES



6. Vous devez obtenir un coulis, "style" pâte à gâteau liquide.
Versez au sol votre coulis minéral pour béton ciré.



7. A la règle, nivelez votre ragréage pour la planéité.



8. Apportez-lui l'aspect final de votre choix.
Le lissage manuel est adapté pour des petites surfaces ou pour des zones de coulage délimitées par calepinage.



9. Pour des surfaces plus importantes, il est conseillé d'utiliser une lisseuse mécanique (hélicoptère) ou de faire appel à un professionnel aguerri au maniement de cet outil.



10. Votre sol béton coloré doit reposer une dizaine de jours avant de lui apporter un traitement de surface.
Ôtez la partie apparente du joint mousse.



11. A l'aide d'une mono brosse, équipée du PAD adéquat, décapez votre sol pour éliminer les poussières résiduelles.
Ce nettoyage doit se faire sur dalle légèrement humidifiée.
Le dernier passage de mono brosse doit être réalisé avec de l'eau claire.
Un aspirateur à eau est conseillé pour éliminer toutes traces d'humidité.



12. Versez la cire gel liquide incolore PROCIRE sur votre sol parfaitement sec : 1 litre pour 8 à 10 m²
Mettez en place votre cire à l'aide d'un chiffon doux, d'une peau de mouton.
Laissez sécher 40 à 60 minutes, et effectuez une deuxième passe en croisé pour un meilleur rendu.



13. Le lendemain, lustrez manuellement ou au mono brosse votre sol pour apporter la brillance voulue.



Profitez de votre réalisation conçue pour résister à un fort trafic (pour exemple sur cette photo, des bureaux)

Gamme de couleurs



Couleurs informatiques non contractuelles

Tél : 04 42 20 10 09
GSM : 06 14 64 02 15
Mail : contact@betoncire.fr
Virginie à votre service



Harmony Béton
ZA du Hameau des Frênes
13109 Simiane Collongue

LE BETON CIRE D'AGENCEMENT



Pourquoi du béton ciré en agencement ?

Issus de notre expérience de coulages en dallages industriels, nos produits ont été formulés pour la mise en œuvre de surfaces d'agencement, proposant une palette de couleurs plus importante, et permettant une fermeture manuelle des agrégats satisfaisante sur de petites surfaces. Ces formules béton ciré d'usine, prêtes à l'emploi, à teinter, s'adaptent à tous styles d'agencement, plans de travail, plans de toilettes, douches à l'italienne, mobiliers…

Le béton ciré minéral, MURCIRE® se met en place à la manière d'un ragréage classique sur tous supports horizontaux stables, sains et secs.
L'effet de matière dégagé est en relation directe avec le ferrage de l'ouvrage, pouvant ainsi créer moirages, flammages, différences de teintes.
Le rendu final obtenu permettra d'avoir un ouvrage unique.

Caractéristiques techniques

Le béton ciré d'agencement (MURCIRE®) est un béton hydraulique de formulation spécifique, permettant d'obtenir sur de faibles épaisseurs un rendu final minéral agréable au toucher et à l'œil.
Le procédé consiste à appliquer sur un support stable, une couche d'enduit ciment d'une épaisseur allant de 3 à 7 mm, résistant au poinçonnement et aux agressions extérieures.
Un traitement de finition, bouche-pores, cire, oléofuge anti-tâches, permet d'accepter des températures importantes et évite les pénétrations liquides alimentaires usuelles.

Domaines d'application

Ces bétons cirés de décoration personnalisent et aménagent durablement les espaces à vivre.
MURCIRE® étant applicable sur tous supports stables, la liste des domaines d'application est infinie :
Plans de travail, crédences mural, plans de toilettes, douches à l'italienne, mobiliers divers...

Exemple de mise en œuvre



1. La préparation de votre support est déterminante pour la bonne marche du procédé.
Dégraissez, aspirez parfaitement le support.
Rebouchez les fissures existantes.
Définissez la hauteur de coulage par la mise en place de guides.
(Fiche de préparation des supports à consulter).



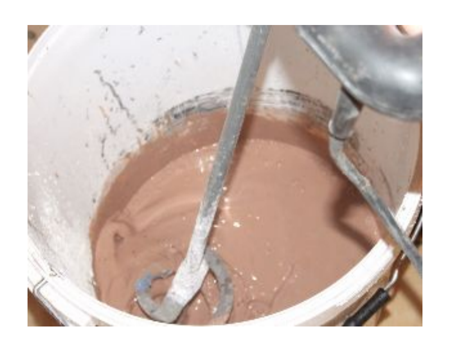
2. Mélangez les deux composants résine époxidique PROEPOXY au malaxeur.
Un minimum de 5 minutes est nécessaire à la bonne mixité des liquides.
Nettoyez immédiatement après usage les outils à l'acétone.



3. Placez la résine PROEPOXY sur votre support au rouleau si c'est une application verticale, au peigne de carreleur, si c'est une application horizontale.
L'épaisseur doit être homogène.



4. Poudrez sur la résine PROEPOXY fraîche MURCIRE® Base (sac de 25 kg), le but étant de créer une accroche mécanique.



5. Mélangez le LATEX avec de l'eau selon le descriptif de la fiche de mise en œuvre MURCIRE® (ci-après).
Ajoutez quelques gouttes de savon liquide (type Paic) puis les pigments de notre gamme PROCOLOR, mélangez à l'aide d'un malaxeur.
Ajouter peu à peu, en pluie, MURCIRE® Base (sac de 25 kg) pour obtenir une pâte onctueuse.
Un temps de repos d'une dizaine de minutes environ est à respecter pour une homogénéisation du mélange.



6. Sur la résine époxydique poisseuse PROEPOXY, placez votre coulis teinté comme un ragréage classique, à la règle, en vous servant des guides préalablement placés.
Votre ragréage doit être sans creux, ni vague.



7. Avant la prise terminale du coulis, lissez puis ferrez l'ouvrage afin de le lier au support et de fermer le béton ciré.
Votre ouvrage doit être plan, prêt à recevoir MURCIRE® Finition (sac de 15 kg).
Le temps d'ouverture de MURCIRE® Base est d'environ 1 heures 30 minutes.
Le temps de séchage de MURCIRE® Base varie en fonction des conditions hydrométriques de pose.



8. Après séchage complet de MURCIRE® Base, préparez MURCIRE® Finition (ci-après).
Mélangez le LATEX avec de l'eau selon le descriptif de la fiche de mise en œuvre MURCIRE®.
Ajoutez quelques gouttes de savon liquide (type Paic) puis les pigments de notre gamme PROCOLOR, mélangez à l'aide d'un malaxeur.
Ajouter peu à peu, en pluie, MURCIRE® Finition (sac de 15 kg) pour obtenir une pâte onctueuse.
Un temps de repos d'une dizaine de minutes environ est à respecter pour une homogénéisation du mélange.



9. Appliquez sur MURCIRE® Base TOTALEMENT SEC, MURCIRE® Finition au platoir ou couteau à enduire, en couches millimétriques jusqu'à obtention de l'aspect final souhaité.

C'EST A CE MOMENT QUE VOUS DEVEZ DETERMINER L'ASPECT FINAL DE VOTRE OUVRAGE, AUCUN PONCAGE ULTERIEUR N'ETANT ENVISAGEABLE.



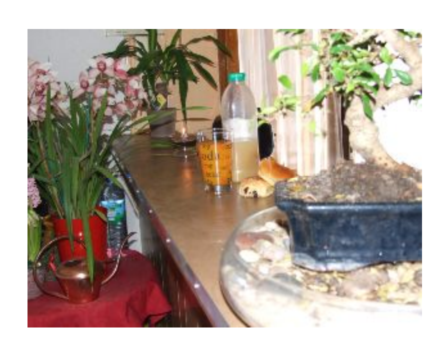
10. Après quelques jours (entre 5 et 10 jours), déglacez MURCIRE® avec une grille abrasive (style 3M) en humidifiant légèrement le support.
Plusieurs passes de nettoyage peuvent être nécessaires.
Eliminez à mesure la pellicule de surface obtenue.
Rincez plusieurs fois sans excès, jusqu'à obtenir de l'eau claire.
Essuyez.



11. Sur ouvrage TOTALEMENT SEC, appliquez PROCIRE en couches fines et régulières par incorporation circulaire à l'aide d'un chiffon doux non pelucheux.
Répétez l'opération en croisée jusqu'à satisfaction au toucher.
Option : Un traitement oléofuge anti-tâches est vivement conseillé dans les pièces sujettes aux projections d'eau ou les surfaces en contact avec les produits alimentaires.
PROLEOFUGE Anti-tâches protège durablement les ouvrages contre ces agressions.
Son application est identique à celle de PROCIRE.



12. Dès séchage «au doigt», lustrez votre ouvrage avec une ponceuse excentrique équipée d'une chamoisine pour accentuer l'effet mouillé dû au produit de traitement.
L'effet de chauffe due à la rotation permet au produit de finition de pénétrer au cœur de votre ouvrage.



13. Profitez de votre ouvrage.

Tél : 04 42 20 10 09
GSM : 06 14 64 02 15
Mail : contact@betoncire.fr
Virginie à votre service



Harmony Béton
ZA du Hameau des Frênes
13109 Simiane Collongue

Fiche technique
ENDUIT MUR CIRE
(Sac 25 kg)

DESCRIPTION

Couche de base à teinter en épaisseur de 2 à 4 mm sur mur existant et permettant :
- Une correction de la planéité.
- Une préparation indispensable pour la couche de finition, la teinte.

ENDUIT MUR CIRE supprime et masque tous les défauts du support grâce à sa formulation, à base de charges minérales et de liants hydrauliques.
Permet d'obtenir grâce à son temps d'utilisation supérieure à 1 heure des surfaces planes qui recevront « ***MUR CIRE FINITION*** ».

PREPARATION DU SUPPORT : Voir fiche technique jointe.

PREPARATION DU MELANGE
Pour 1 sac d'***ENDUIT MUR CIRE*** de 25 kg, il vous faut :
- 1,5 litre de latex
- 3 litres d'eau
- Un agent mouillant (liquide vaisselle type Paic)
- Pigments de votre choix dans notre gamme PROCOLOR.

PREPARER VOTRE PRODUIT PAR DOSE DE 8 kg d'ENDUIT MUR CIRE
Mettez dans votre récipient :
- 0,5 litre de latex

- 1 litre d'eau
- Votre agent mouillant 5 à 6 gouttes de savon
- Votre dose de pigment choisi dans notre gamme PROCOLOR
- Malaxer, pour que votre pigment se disperse bien
- Ajouter lentement vos 8 kg d'***ENDUIT MUR CIRE*** tout en malaxant jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et onctueuse.

APPLICATION

Appliquez votre produit à la lisseuse à main ou à la spatule en conservant une épaisseur constante de 2 à 3 mm.

CONSOMMATION AU M²

Pour une épaisseur de 2 mm, il vous faut compter une consommation de 4 à 4,5 kg au m².

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Mélange prêt à l'emploi à base de granulats fins, de ciment et d'adjuvants.
Densité apparente 1.5 + / - 0.2.
Coloris : vous devez teinter ***ENDUIT MUR CIRE*** avec les pigments PROCOLOR que vous avez sélectionné dans notre gamme.

CONDITIONNEMENT

Sac de 25 kg.

CONSERVATION

6 mois dans son emballage dans un milieu sec.

SECURITE

Contient de ciment et des particules minérales fines.
Peut être irritant pour les yeux et les poumons. Le port de masque anti-poussières et de lunettes est recommandé.

Ces informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application.
Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

Tél : 04 42 20 10 09
GSM : 06 14 64 02 15
Mail : contact@betoncire.fr
Virginie à votre service



Harmony Béton
ZA du Hameau des Frênes
13109 Simiane Collongue

Fiche technique
FINITION MUR CIRE
(Sac 15 kg)

DESCRIPTION

Couche de finition à teinter d'épaisseur moyenne allant de 1 à 2 mm, à appliquer sur ***ENDUIT MUR CIRE*** sec, depuis 5 heures minimum et dépoussiéré.
FINITION MUR CIRE vous permet d'obtenir une couche résistante au poinçonnement, lisse d'aspect visuel non uni.
Composé à base de granulats minéraux et d'adjuvants sélectionnés ***FINITION MUR CIRE*** permet d'être travaillé avec un temps d'ouverture d'environ 1 heure.

PREPARATION DU MELANGE

Pour 1 sac de 15 kg de ***FINITION MUR CIRE***, il vous faut :

- 5 litres de latex
- 1 litre d'eau
- Un agent mouillant (liquide vaisselle type Paic)
- Pigments de votre choix dans notre gamme PROCOLOR.

Préparer votre produit par dose de 5 kg de FINITION MUR CIRE

- Mettez dans votre récipient :
- 1,6 litre de latex
- 0,3 litre d'eau
- Votre agent mouillant 5 à 6 gouttes de savon
- Votre dose de pigment choisi dans notre gamme PROCOLOR
- Malaxer, pour que votre pigment se disperse bien

- Ajouter lentement vos 5 kg de ***FINITION MUR CIRE*** tout en malaxant jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et onctueuse.

APPLICATION

Appliquez ***FINTION MUR CIRE*** à la spatule en conservant une épaisseur constante de 1 à 2 mm.

FINITION

Si vous préférez avoir un aspect de surface glacé, poncez manuellement à l'eau cette dernière avec une toile EMERIE de granulométrie 400.
Cette opération est à réaliser au minimum le lendemain.

PROTECTION

Application d'une résine de finition (type PROCIRE ou PROTECSOL) au rouleau à poils ras en couches croisées et espacées de 4 heures minimum.

CONSOMMATION AU M²

Pour une épaisseur de 1mm, il vous faut compter une consommation moyenne de 2 kg au m².

CARACTERISTIQUES TECHNIQUE S

Mélange prêt à l'emploi à base de granulats fins, de ciment et d'adjuvants.
Densité apparente 1.4 + / - 0.2.
Coloris : vous devez teinter ***FINTION MUR CIRE*** avec les pigments PROCOLOR que vous avez sélectionné dans notre gamme.

CONDITIONNEMENT

Sac de 15 kg.

CONSERVATION

6 mois dans son emballage dans un milieu sec.

SECURITE

Contient de ciment et des particules minérales fines.
Peut être irritant pour les yeux et les poumons. Le port de masque anti-poussières et de lunettes est recommandé.

Ces informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application.
Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

Tél : 04 42 20 10 09
GSM : 06 14 64 02 15
Mail : contact@betoncire.fr
Virginie à votre service



Harmony Béton
ZA du Hameau des Frênes
13109 Simiane Collongue

PRODECO - COULIS

Durcisseur minéral coloré coulis

Présentation

Le PRODECO est un mélange prêt à l'emploi composé de ciment, d'adjuvants et d'agrégats durs de formes et de granulométries étudiées, sélectionnées pour leurs hautes qualités physico-mécaniques, adapté à la mise en œuvre des bétons ou ragréages coulis colorés.

Domaine d'utilisation

Le PRODECO est coulé en masse sur une dalle existante frais sur frais ou frais sur sec, afin d'augmenter la résistance à l'abrasion, et de réduire les formations de poussières et d'apporter une finition couleur.
Ce produit convient dans tous les cas où les sols sont soumis à des sollicitations mécaniques importantes :
Entrepôts, quais de déchargement, couloirs de circulation …
Ateliers de mécanique.
Ateliers de matériel de précision.
Parkings, stations-services, garages
Voirie, ronds point, rues piétonnes…

Qualités principales

Excellente résistance à l'abrasion.
Réduction des poussières en surface.
Améliore la résistance aux chocs.
Améliore la tenue aux huiles et graisses.
Mise en œuvre très simple.
Suppression de la chape rapportée, donc rapidité d'exécution et économie de main d'œuvre.
Aspect uniforme en fonction du soin apporté au talochage.
Peut être teinté selon le désir du client.

Caractéristiques physiques

Densité apparente	**1,4 environ**
Dureté MOHS	**7 à 8, raye l'acier**

Mode d'emploi

PRODECO est gâché en bétonnière ou au malaxeur, avec les adjuvants nécessaires, puis mis en place en coulis directement sur la dalle fraîche, ou liée sur dalle sèche, taloché puis lissé, afin d'obtenir les effets et la finition recherchés.

Consommation

La consommation adaptée est de 21 kg / m² pour 1 cm d'épaisseur dans le cadre d'un ragréage coulis.

Conditionnement

Sac de 25 kg.

Stockage et conservation

Le PRODECO peut être stocké pendant 1 an s'il est conservé dans son emballage d'origine intact et à l'abri de l'humidité.

Précautions d'utilisation identiques à la manipulation du ciment.

GRANULOMETRIE	
0,800 à 1,600 mm	
PROPRIETES PHYSIQUES	
Masse volumique g/cm3	
réelle	2.65
apparente sans tassement	1.4
apparente après tassement	1.55
Dureté Moss	>7
Humidité	0.03
Point de fusion	1750
pH	7.5
ANALYSE CHIMIQUE	
Perte au feu	0.2
SiO_2	99.1
Al_2O_3	0.3
Fe_2O_3	0.3
Na_2O+K_2O	0.1
CaO+MgO	0.15
Autres éléments	Traces
Toutes ces valeurs sont des moyennes statistiques données à titre indicatif et ne saurait être considérées comme spécifications.	

Gamme de couleurs



Couleurs informatiques non contractuelles

Ces informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application.
Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

Tél : 04 42 20 10 09
GSM : 06 14 64 02 15
Mail : contact@betoncire.fr
Virginie à votre service



Harmony Béton
ZA du Hameau des Frênes
13109 Simiane Collongue

PRODECO - COULIS
Durcisseur minéral coloré coulis

Fiche de données de sécurité

1- *IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE*
Nom du produit : PRODECO - COULIS
Entreprise : Harmony Béton

2- *COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS*
Composants présentant un danger :
Mélange de ciments, agrégats minéraux et additifs
Classification CE : CAS : 65997.15.1 et 14808.60.7

3- *IDENTIFICATION DES DANGERS*
Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.
Peut entraîner une sensibilité par la peau.

4- *PREMIERS SECOURS*
En cas d'inhalation : Consulter un médecin
En cas de contact avec la peau : Rincer abondamment à l'eau
En cas de contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau
En cas d'ingestion : Faire boire de l'eau et consulter un médecin

EN TOUS CAS, IL EST NECESSAIRE DE PRESENTER LA FICHE DE SECURITE AU MEDECIN

5- *MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE*

Précautions individuelles :

Equipement individuel :

- gants appropriés,
- lunettes de protection,
- bottes imperméables.

Précautions pour la protection de l'environnement :

- Eviter le rejet direct à l'égout.

Méthodes de nettoyage :

- Récupérer le produit au maximum.

Neutralisation :

- Aspirer les poussières

6- *MANIPULATIONS ET STOCKAGE*

Manipulation

Mesures techniques :

Ne nécessite pas de mesure technique spécifique ou particulière.

Conseils d'utilisation :

NE PAS mélanger avec les matières incompatibles.

Respecter les précautions d'emploi.

Stockage

Mesures techniques :

Tenir hors de la portée des enfants. Conserver à l'abri de l'humidité.

7- *CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE*

Mesures d'ordre technique :

Ne nécessite pas de mesures spécifiques ou particulières, sous réserve de respecter les règles générales de sécurité et d'hygiène industrielle.

Equipements de protection individuelle :

Protection des mains :

Manipulation prolongée et/ou répétée :

- Gants de protection étanches

Protection des yeux :

- Lunettes de sécurité.

En cas de poussières : Porter un masque respiratoire.

8- *PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES*

Aspect

Etat physique :	Poudre
Couleur	Gris ou coloré
Odeur	Inodore
pH	En solution aqueuse 12-13
Températures caractéristiques :	
Solubilité	1.5 g/l

9- STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité

- Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.

Réactions dangereuses :

Matières à éviter :

- Humidité et eau

10- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Chimiquement stable, pas de réaction dangereuse.

11- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Produit légèrement polluant pour l'environnement, ne pas rejeter les résidus dans les égouts.

12- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

RESIDUS DU PRODUIT

Interdictions :

NE PAS rejeter directement à l'égout. Et éliminer les produits compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

13- INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

Non pris comme matières dangereuses.

AVIS AUX UTILISATEURS

Cette fiche complète les fiches techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages pour lesquels il est conçu.

L'ensemble des prestations réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider les destinataires à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit non dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux qui régissent la détention et l'utilisation d'un produit, pour lesquels il est responsable.

Tél : 04 42 20 10 09
GSM : 06 14 64 02 15
Mail : contact@betoncire.fr
Virginie à votre service



Harmony Béton
ZA du Hameau des Frênes
13109 Simiane Collongue

LATEX

Colle – liant pour béton

Présentation

Le LATEX est une dispersion aqueuse de résine synthétique qui se présente sous forme d'un liquide laiteux concentré.

Domaine d'application

Le LATEX peut être utilisé pour tous les enduits et chapes de ciment, les enduits perméables de piscine, les jointements de maçonnerie, les pré dalles, les ragréages, les réparations, les travaux de finition, les collages et durcissements des plâtres.

Qualités principales

Parfaitement miscible, il s'ajoute directement à l'eau de gâchage des mortiers de ciment. Il améliore fortement l'adhérence du mortier sur tous supports, même lisse (béton, pierre, brique, verre, céramique ...). Il rend le mortier plastique facile à mettre en œuvre, augmente la résistance à la traction, limite le risque de fissuration, améliore l'imperméabilisation, augmente la dureté de surface. Il conserve ses qualités en milieu humide ou en immersion, il est compatible avec tous les ciments, chaux et plâtres.

Caractéristiques physiques

Densité	**égale à environ 1**
Matière active	**80 % environ**

Mode d'emploi

Le LATEX doit être posé sur des supports propres sur parties adhérentes imbibées d'eau mais non ruisselants.

Liaison Latex :	**latex pur**
Mortier et barbotine :	**1/2 ciment + 1/2 sable mouillé avec la solution latex**

Le malaxage peut être effectué à la bétonnière ou à la main.
Le LATEX peut être utilisé en gâchage pour un ragréage(non dilué).

Consommation

En couche d'accrochage	**0.12 litre / m²**
En mortier	**0.6 litre / m² / cm d'épaisseur**
En gâchage	**1 litre pour 25 kg**

Conditionnement

Bidon de 20 litres
Fût de 220 litres

Stockage et conservation

Le LATEX se conserve pendant 1 an à l'abri du gel et des fortes chaleurs.

Ces informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application.
Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

Tél : 04 42 20 10 09
GSM : 06 14 64 02 15
Mail : contact@betoncire.fr
Virginie à votre service



Harmony Béton
ZA du Hameau des Frênes
13109 Simiane Collongue

LATEX
Colle – liant pour béton

Fiche de données de sécurité

1- IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE :

Nom du produit : LATEX – Colle – liant pour béton
Entreprise : **Harmony Béton**

2- COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS :

Nature chimique :
 Dispersion aqueuse de copolymère
Composants présentant un danger :
 Nonyphénol éthoxylé. (CAS : 9016-45-9) : 1.6 %
 Classification CE : Xn ; R 41-22-53
Données complémentaires :
 Impuretés non polymérisées : < 0.1 %
 Extrait sec : Env. 80 %

3- IDENTIFICATION DES DANGERS

PRINCIPAUX DANGERS :

Effets néfastes sur la santé :

Le produit tel quel ne présente pas de danger particulier.

Dangers physiques et chimiques :

Le produit tel quel ne présente pas de danger particulier.

Incendie ou explosion :

Ne présente PAS de danger particulier d'incendie ou d'explosion.

Autres dangers :

Ne présente pas de danger particulier dans les conditions normales d'emploi.

Risques spécifiques :

Ce produit n'est pas classé comme « préparation dangereuse » selon les critères CE.

Informations complémentaires :

Peut adhérer à la peau, après séchage.

4- PREMIERS SECOURS

Inhalation :

Non spécifiquement concerné (liquide aqueux).

En cas d'arrêt respiratoire, respiration artificielle

Contact avec la peau :

Rinçage à l'eau immédiat.

Contact avec les yeux :

Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées.

En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologiste.

Ingestion :

Ne JAMAIS tenter de se faire vomir.

Si la conscience est totale, faire boire de l'eau (500 ml au maximum).

Ne RIEN donner à boire au sujet inconscient.

Consulter un médecin qui décidera de l'opportunité d'un lavage d'estomac.

5- MESURE DE LUTTE CONTRE INCENDIE

Moyens d'extinction

Appropriés :

Tous les agents d'extinction sont utilisables.

Déconseillés :

Aucun. En cas d'incendie à proximité, utiliser les agents d'extinction adaptés.

Dangers spécifiques :

Liquides aqueux, ne présente pas de risque particulier encas d'incendie.

Sous l'action de la chaleur, possible montée en pression des récipients ou réservoirs hermétiquement fermés.

Méthodes particulières d'intervention :

En cas de feu important à proximité :

Refroidir à l'eau les capacités exposées à la chaleur.

6- MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :

Equipement individuel :

- gants appropriés,
- lunettes de protection,
- bottes imperméables.

Arrêter la fuite. Redresse les emballages endommagés (fuite en haut) pour stopper l'écoulement du liquide.

Précautions pour la protection de l'environnement :

Eviter le rejet direct à l'égout.

En cas d'épandage important, endiguer pour contenir l'écoulement.

Méthodes de nettoyage :

Récupérer le produit au maximum.

Pomper le produit dans un récipient de secours : - convenablement étiqueté.

Conserver le produit récupéré pour élimination ultérieure.

Neutralisation :

Absorber le liquide non récupérable avec :

- de la sciure ou un absorbant inerte.
- Du sable ou de la terre.

Nettoyage / Décontamination :

Laver la zone souillée à grande eau.

Elimination :

Pour l'élimination des résidus, se reporter au § 13 : « Considérations relatives à l'élimination ».

Autres informations :

Même à l'état de traces (liquide très dilué), peut donner une coloration blanche aux eaux de lavage.

Les résidus secs polymérisés peuvent être nettoyés au jet d'eau haute pression.

7- MANIPULATIONS ET STOCKAGE

MANIPULATION

Mesures techniques :

Ne nécessite pas de mesure technique spécifique ou particulière.

Conseils d'utilisation :

Ne PAS mélanger avec les matières incompatibles (voir liste au § 10).

Respecter les précautions d'emploi.

STOCKAGE

Mesures techniques :

Prendre toutes les dispositions nécessaires pour éviter le rejet accidentel du produit à l'extérieur, en cas de rupture des récipients ou des systèmes de transfert.

Conditions de stockage :

Recommandées :

Stable au moins 6 mois, dans des conditions normales de stockage.

Pour garantir la qualité et les propriétés du produit, conserver :

Le récipient bien fermé,

A l'abri du gel,

A une température ne dépassant pas les 30 °C

A éviter :
Possible développement d'une contamination bactérienne, en cas de stockage prolongé et/ou dans un récipient mal nettoyé ou non clos.
Matières incompatibles :
Produit réagissant avec l'eau.
Conditions d'emballage :
Emballages munis d'une fermeture.
Produit en vrac :
- Citernes polyvalentes en acier inoxydable.
Petites quantités :
- Flacons plastique,
- Fûts plastiques,
- Fûts acier avec revêtement interne.
Matériaux d'emballage :
Recommandés :
Matériaux résistant à l'eau
Acier inoxydable
Matériaux plastiques
Matières plastiques (polyéthylène).
Contre indiqués :
Matériaux ne résistant pas à l'eau.
Autres informations :
Après séchage, laisse un film adhérant aux surfaces. Il est donc conseillé de rincer à l'eau les récipients, appareils et ustensiles souillés, immédiatement après.

8- <u>CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE</u>
Mesures d'ordre technique :
Ne nécessite pas de mesures spécifiques ou particulières, sous réserve de respecter les règles générales de sécurité et d'hygiène industrielle.

Equipements de protection individuelle :
Protection des mains :
Manipulation prolongée et/ou répétée :
Gants de protection étanches
Protection des yeux :
Lunettes de sécurité.

9- <u>PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES</u>
ASPECT

Etat physique :	Liquide
Couleur	Blanc laiteux
Odeur	Faible, organique
pH	7 – 8 (produit tel quel)
Températures caractéristiques :	
Congélation	Env. 0°C
Ebullition	100°C

Température de décomposition	> 320°C (après évaporation de l’eau)
Caractéristiques d’inflammabilité :	
Point d’éclair	Non applicable (liquide aqueux)
Propriétés comburantes	Non comburant selon les critères CE
Caractéristiques d’explosivité	
Limites d’explosivité dans l’air	Non applicable (liquide aqueux)
Pression de vapeur	23 hä, à 20°C (eau)
Masse Volumique :	Env. 1.04 kg/dm^3
Solubilité	
Dans l’eau	Miscible (en toutes proportions)
Dans les solvants organiques	Produit insoluble ou partiellement soluble dans les solvants organiques usuels. Généralement, séparation en deux phases.
Viscosité dynamique	75 – 125 mPa.s.

10- STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité

Stable à température ambiante et dans les conditions normales d’emploi.

Réactions dangereuses :

Matières à éviter :

Hydrures, Matières / produits réagissant avec l’eau.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë :

Non classé nocif en cas d’ingestion (calcul par la méthode conventionnelle)

Effets locaux :

Non classé irritant pour la peau (calcul par la méthode conventionnelle)

Non classé irritant pour les yeux (calcul par la méthode conventionnelle).

Sensibilisation :

Non classé sensibilisant par le contact avec la peau (calcul par la méthode conventionnelle).

Effets spécifiques :

Mutagénèse :

Les tests réalisés sur les composants de la préparation n’ont pas révélé de potentiel génotoxique. Tests de Ames.

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

MOBILITE

Volatilité :

Partie volatile (eau) : env. 50 %

Compartiment cible du produit :

Produit complexe pouvant se répartir dans les différents compartiments de l’environnement.

BIODEGRADABILITE

Biodégradabilité aérobie ultime :

Non biodégradable.

BIOACCUMULATION

Facteur de bioconcentration :

Non bioaccumulable.
ECOTOXICITE
Effets sur les organismes aquatiques :
CL 50 (Poisson : Onchorhyncus mykiss) / 96h :>100 mg/l
CL 50 (Poisson : Leuciscus idus) / 48h :>1000 mg/l
CE 50 (Bactérie : Pseudomonas putida) / 16h : 11500 mg/l
CE 50 (Daphnie : Daphnia magna) / 48, : > 100 mg/l
(Résultats obtenus sur une formulation similaire).(Rapports non publiés).
Produit ne présentant pas d'effet néfaste connu sur les organismes aquatiques testés.

13- <u>CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION</u>

RESIDUS DU PRODUIT
Interdictions
Ne pas rejeter directement à l'égout. Doit subir un traitement physico-chimique avant rejet.
Destruction / Elimination
Coaguler les particules en suspension au moyen de sulfate d'alumine ou de chlorure de calcium. Décanter et neutraliser les eaux souillées avant rejet (pH compris entre 5.5 et 8.5).
Eliminer les résidus solides dans un centre autorisé.
Les effluents aqueux peuvent être traités par ultrafiltration.
Séparer et éliminer les particules solides dans un centre autorisé.
Petites quantités : Laisser sécher le produit, puis incinérer les résidus solides dans un centre autorisé.
Emballages souillés :
Décontamination / nettoyage
Nettoyage à l'eau
Traiter les eaux de lavage comme indiqué ci-dessus pour les résidus du produit.
Destruction / élimination
Réutiliser ou recycler après lavage.
AUTRES DONNEES
Les résidus contaminés peuvent prendre une couleur verdâtre de moisissure et devenir nauséabonds.
REMARQUE
L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de contraintes et de prescriptions locales, relatives à l'élimination, le concernant.

14- <u>INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS</u>

REGLEMENTATIONS INTERNATIONALES
Voies terrestres
Rail / route (RID/ADR) : NON règlementé
Voie maritime (OMI/MDG) : NON règlementé
Voie aérienne : (OACI/IATA) : NON règlementé.

AUTRES REGLEMENTATIONS
France : Rail / Route (RID / ADR) : NON règlementé.
Conditions particulières au transport : Protéger du gel.
REMARQUE
Les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus, sont celle en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche.

Mais compte tenu d'une évolution toujours possible des réglementations régissant le transport des matières dangereuses, il est conseillé de s'assurer de leur validité auprès de votre agence commerciale.

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

ETIQUETAGE

Réglementation CE

Etiquetage obligatoires des préparations dangereuses (Auto-classification) : Non concerné.

NOTE

Les informations réglementaires reprises dans cette section rappellent uniquement les principales prescriptions spécifiques applicables au produit objet de la FDS. L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence d'autres dispositions complétant ces prescriptions. Il est recommandé de se référer à toutes mesures ou dispositions, internationales, nationales ou locales pouvant s'appliquer.

16- AUTRES INFORMATIONS

Numéros d'enregistrement

Les monomères correspondant aux polymères sont inscrits dans l'inventaire EINECS.

Phrases R du § 2 & 3

R 41 : Risques de lésions oculaires graves.

R 22 : Nocif en cas d'ingestion.

R 53 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

AVIS AUX UTILISATEURS

Cette fiche complète les fiches techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages pour lesquels il est conçu.

L'ensemble des prestations réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider les destinataires à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit non dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux qui régissent la détention et l'utilisation d'un produit, pour lesquels il est responsable.

Tél : 04 42 20 10 09
GSM : 06 14 64 02 15
Mail : contact@betoncire.fr
Virginie à votre service



Harmony Béton
ZA du Hameau des Frênes
13109 Simiane Collongue

PROFINISH

Résine de finition bouche-pores

Présentation

Le PROFINISH est un liquide blanc laiteux à base de résine en phase aqueuse.
C'est un produit prêt à l'emploi qui protège les bétons et mortiers frais d'une dessiccation trop rapide. L'évaporation de l'eau de gâchage peut être trop rapide sous l'action du vent et du soleil, ce qui entraîne des fissures par manque d'hydratation du liant.

Domaine d'application

Le PROFINISH se pulvérise en finition sur tous les bétons et mortiers frais.
Dallages en béton, chapes en micro-mortiers.
Pistes d'aéroport, ponts, routes, autoroutes, canaux.
Mortiers, coulis.

Qualités principales

Résine de protection contre les infiltrations des tâches diverses.
Produit sans solvant.
Compatible avec la plupart des durcisseurs pour sols industriels et décoratifs de notre gamme.
Excellent pouvoir couvrant.
Retarde l'évaporation de l'eau de gâchage.
Finition et fixation des couleurs.

Caractéristiques physiques

Aspect	**Liquide blanc laiteux**
Densité à 20°	**1,01 environ**
Extrait à sec	**19 %**
Prêt à l'emploi	
Séchage à 20°C	**Sec après 2 heures environ**

Mode d'emploi

Les emballages seront agités vigoureusement avant leurs utilisations.
Le PROFINISH est utilisé pur, par pulvérisation de préférence.
Le PROFINISH sera appliqué en couche régulière en évitant les excès, après le dernier passage de «l'hélicoptère» (truelle mécanique) ou du lissage manuel.
D'une façon générale le PROFINISH s'applique sur les bétons et mortiers frais dès que les surfaces virent au mat. Il est impératif d'attendre que l'eau de ressuage ait disparu. Nettoyage du matériel à l'eau immédiatement après utilisation.
Le PROFINISH s'élimine progressivement lorsqu'il est soumis à une action abrasive ou aux intempéries.

Consommation

Environ 7 à 10 m2 / litre

Conditionnement

Fût de :	**220 litres**
Bidon de :	**20 litres**

Stockage et conservation

Dans un local sec à l'abri du gel et de la chaleur.
12 mois à partir de la date de fabrication en emballage non ouvert.

Ces informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application.
Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

Tél : 04 42 20 10 09
GSM : 06 14 64 02 15
Mail : contact@betoncire.fr
Virginie à votre service



Harmony Béton
ZA du Hameau des Frênes
13109 Simiane Collongue

PROFINISH

Résine de finition bouche-pores

Fiche de données de sécurité

1- IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE :

1.1- *Nom du produit :* PROFINISH – Résine de finition bouche-pores
1.2- *Entreprise : Harmony Béton*

2- COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS :

2.1- Composition : Emulsion à base de copolymère acrylique/styrène.
2.2- Composants dangereux : Cette préparation ne contient aucune substance dangereuse à une concentration suffisante pour lui imposer les caractères toxicologiques qu'elle aurait à l'état pur à 100 %.

3- IDENTIFICATION DES DANGERS

3.1- Principaux dangers liés à l'utilisation
3.2- Symptômes liés à l'utilisation :
Inhalation : L'inhalation prolongée ou répétée des vapeurs ou brouillards peut causer des migraines, des nausées, une irritation des voies respiratoires.
3.3- Contact avec la peau : Un contact prolongé ou répété avec la peau peut causer une légère irritation.
3.4- Contact avec les yeux : Un contact direct avec le produit peut causer une légère irritation
3.5- Risques physico chimiques : Ce produit n'est pas classé comme inflammable.

4- PREMIERS SECOURS

4.1- Inhalation : Transporter le sujet au grand air.
4.2- Au contact de la peau : Savonner et rincer soigneusement la partie de la peau exposée. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

4.3- Contact avec les yeux : Laver abondamment les yeux avec de l'eau, pendant au moins 15 mn. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

4.4- Ingestion : Ne rien faire avaler à une personne inconsciente. Pour les personnes conscientes, donner 2 verres d'eau à boire et consulter un médecin.

5- MESURE DE LUTTE CONTRE INCENDIE

Point éclair : Non combustible
Temp. D'auto inflammation : Non applicable
Limite inf. d'explosivité : Non applicable
Limite sup. d'explosivité : Non applicable

5.1- Moyens d'extinction appropriés : Employer des moyens d'extinction adaptés pour circonscrire le feu.

5.2- Dangers spécifiques : Au dessus de 100 °C, risque de projection. Le film polymère peut brûler.

5.3- Protection incendie : Porter un appareil respiratoire autonome agréé à pression contrôlée et équipement complet de protection.

6- MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1- Précautions individuelles : En cas de déversement de ce produit, porter un équipement de protection approprié. Pour toutes recommandations, se référer à la section 8 « Contrôle de l'exposition / Protection individuelle ».

En cas d'exposition au produit pendant les opérations de nettoyage, se reporter à la section 4 « Premiers secours ».

6.2- Méthodes de nettoyage : Tenir toute personne à l'écart. Le sol peut être glissant, prendre garde aux chutes. Endiguer immédiatement les déversements avec des matières inertes (sable, terre, terre de diatomées, etc.)/

Mettre en récipients distincts « Liquide » et « Solide » pour récupération ou élimination respective.

***Attention** : Veillez à ne pas contaminer les égouts et les eaux naturelles.*

7- MANIPULATIONS ET STOCKAGE

7.1- Manipulation : Des vapeurs de monomères peuvent se dégager quand le produit est chauffer pendant la mise en œuvre, se référer à la section 8 « Contrôle : Protection individuelle » pour les différents types de ventilation.

Stockage : Eviter le gel pour ne pas coaguler le produit, la température de stockage minimum recommandée pour ce produit est de 1°C.

La température maximum de stockage recommandée pour ce produit est de 49°C.

8- CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1- Mesures d'ordre technique : Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

8.2- Valeurs limites d'exposition (INRS ND 1708-133-88 et ND 1839-144-91)
Substance de cette catégorie inconnue.

8.3- Protection individuelle :

a. Protection des mains : Les gants recommandés sont les gants néoprène.

b. Protection des yeux : Porter des lunettes de protection à coquilles fermées.

c. Protections respiratoires : Suivant les conditions de travail, porter un équipement de protection respiratoire agréé, filtrant, type demi-masque.
Les appareils respiratoires doivent être équipés d'une cartouche anti-ammoniaque / méthylamine et de filtres anti-poussières / brouillards.

d. Ventilations : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

e. Autres équipements de protection : Les installations de stockage ou d'utilisation de ce produit doivent être équipées d'un rince-œil.

9- PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	*Laiteux*
Etat physique	*Liquide*
Couleur	*Blanc*
Odeur	*Acrylique*
PH	*9*
T° de fusion (C°)	*0 °C*
T° d'ébullition (C°)	*100 °C*
	Voir aussi section 5 « Mesures de lutte contre incendie ».
Masse volumique	*1.0 g/cm ^{3}*
Solubilité dans l'eau	*Diluable*

10- STABILITE ET REACTIVITE

10.1- Stabilité : Ce produit est considéré stable.
Cependant, éviter les températures supérieures à 177°C.

10.2- Matières à éviter : Il n'y a aucune incompatibilité connue pour ce produit.

10.3- Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique peut engendrer du styrène monomère et monomères acryliques.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1- Toxicité aiguë : Il n'y a pas de données toxicologiques pour ce produit.
Les informations décrites, dans la section 3 « Identification des dangers », sont basées sur des profils toxicologiques d'un certain nombre d'émulsion acryliques de composition similaire à celle de notre matière première.
Les valeurs typiques sont :

f. DL50 orale / rat : > 5000 mg/kg
g. DL50 dermale / lapin : > 5000 mg/kg

11.2- Effets locaux : Irritation de la peau / lapin : pratiquement nulle
Irritation des yeux / lapin : inconséquente

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Pas de données applicables.

13- INFORMATIONS SUR L'ELIMINATION DES DECHETS

Coaguler l'émulsion en ajoutant par degré du chlorure ferrique et de la chaux jusqu'à l'obtention d'un liquide clair.
Le surnageant peut être rejeté dans les eaux usées.
Incinérer le liquide et les solides contaminés, suivant la réglementation en vigueur.

14- INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

Non soumis à un étiquetage spécifique selon les réglementations ADR / RID, IMDG et OACHT / IATA-DGR

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Ce produit n'est pas classé dangereux suivant les critères des Directives CEE 67/548/CEE et 88/379/CEE.

16- AUTRES INFORMATIONS

16.1- Types d'utilisations recommandées : Produit de cure des bétons et des sols industriels.

AVIS AUX UTILISATEURS

Cette fiche de données de sécurité complète les fiches techniques d'utilisation mais ne les remplace pas.
Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.
L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages pour lesquels il est conçu.
Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.
Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Tél : 04 42 20 10 09
GSM : 06 14 64 02 15
Mail : contact@betoncire.fr
Virginie à votre service



Harmony Béton
ZA du Hameau des Frênes
13109 Simiane Collongue

PROCIRE

Cire à béton incolore

Présentation :

Sol :
Emulsion à base de résine réticulée aux ions métalliques et de hauts polymères pour sol grand trafic.
Ses composants lui permettent d'atteindre un brillant exceptionnel et une excellente résistance au trafic et à l'eau.
Elle convient à tous types de sols lavables (béton, vinyls, P.V.C., etc.)
Elle convient également aux entretiens à très haute vitesse (>1500tr/mn).
Mur :
Elle convient à tous types de murs poreux, permettant de les protéger des agressions liquides tout en laissant respirer le support.
Ses propriétés : séchage rapide, peu traçante, résistance au U.V.

Mode d'emploi :

Décaper parfaitement le support.
Rincer et vérifier que le pH du support soit compris entre 7 et 8.
Neutraliser si nécessaire par application de nettoyants acides ou alcalins.
Sur support parfaitement sec, appliquer une ou deux couches fines d'émulsion en respectant un temps de séchage de 30 à 45 minutes entre les couches (pour une température moyenne de 20° C).
L'application des couches doit se faire en croisée, à l'aide d'un mono brosse ou manuellement par gestes circulaires.

Précautions d'utilisation :

Respecter les temps de séchage. IMPERATIF
Vérifier le pH du support avant la mise en émulsion. Celui-ci conditionne la durée de vie du traitement.
Stocker à l'abri du gel.
Température d'utilisation : minimum 5°C.
Utilisation intérieure conseillée.
Eviter les projections oculaires et le contact avec la peau.

Caractéristiques :

Conditionnement :	**bidon de 5 et 20 litres.**
Sécurité :	**pas de risque spécifique connu à ce jour pour l'homme et l'environnement.**
Densité :	**1.03**
pH :	**8**
Aspect :	**Laiteux**
Matières sèches :	**22 %**
Consommation :	**6 à 8 m^2 par litre selon porosité du support pour la première couche. 10 à 12 m² par litre selon porosité du support pour la seconde couche.**

Ces informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application.
Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

Tél : 04 42 20 10 09
GSM : 06 14 64 02 15
Mail : contact@betoncire.fr
Virginie à votre service



Harmony Béton
ZA du Hameau des Frênes
13109 Simiane Collongue

PROCIRE

Cire à béton incolore

Fiche de données de sécurité

1- IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE :

Nom du produit : PROCIRE – Cire à Béton incolore
Entreprise : Harmony Béton

2- COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS :

Substances Dangereuses représentatives :
Cette préparation ne contient aucune substance dangereuse.
Peut déclencher une réaction allergique :
EEC 204-798-3 Phosphate de TRISOBUTYLE
Concentration : 0.00% et >2.50%
Symbole : x R : 52/53-43

3- IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit n'est pas classé comme inflammable. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local peut déclencher une réaction allergique.

4- PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

En cas de projections ou de contact avec les yeux :
Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.
Adresser le sujet chez un ophtalmologiste, notamment s'il apparaît une rougeur, une douleur ou une gêne visuelle.

En cas de projections ou de contact avec la peau :
Enlever les vêtements imprégnés et laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant connu. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.

En cas d'ingestion :
En cas d'ingestion, si la quantité est peu importante, (pas plus d'une gorgée), rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin.
En cas d'ingestion accidentelle appeler un médecin pour juger de l'opportunité d'une surveillance et d'un traitement en milieu hospitalier, si besoin est.
Montrer l'étiquette.

5- MESURE DE LUTTE CONTRE INCENDIE

Non concerné.

6- MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :
Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
Précautions pour la protection de l'environnement :
Contenir et recueillir les fuites avec les matériaux absorbants non combustibles, par exemple :
sable, terre, vermicutile, terre de diatomées dans les fûts en vue de l'élimination des déchets.
Placer les fûts en vue de l'élimination de déchets récupérés selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).
Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.
Empêcher toute pénétration du produit pur en quantité abondante dans les égouts ou les cours d'eau.
Méthodes de nettoyage :
Absorber et recueillir le maximum de produit. Lavage abondant à l'eau.

7- MANIPULATIONS ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipuler le produit.

Prévention incendie :
Interdire l'accès aux personnes non autorisées.
Equipements et procédures interdits :
Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.
Ne jamais ouvrir les emballages par pression.
Stockage :
Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit sec.

9- CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 2098-174-99 et ND 2114-176-99 :
Substance de cette catégorie inconnue.
Protection de la peau :
Pour plus de détails voit § 11 de la FDS – Informations toxicologiques.

10- PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Masse Volumique :	*> 1*
Caractère Acide-Base de la préparation :	*Base faible*
Solubilité de la préparation dans l'eau :	*Soluble*
Tension de vapeur à 50 °C des composants volatils :	*Inférieure à 110kPa (1.10 bar)*
Etat physique :	*Liquide fluide*
Intervalle de PE :	*Non concerné*
Quand le mesure du pH est possible, sa valeur :	*8.00*
Température d'auto inflammation :	*Non précisé*
Température de décomposition :	*Non précisé*
Intervalle de température de fusion :	*Non précisé*
Température moyenne de distillation des solvants contenus :	*Non précisé*

11- STABILITE ET REACTIVITE

La préparation est stable aux conditions de manipulations et de stockage recommandées sous la rubrique § 7 de la FDS.

12- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

13- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Aucune donnée écologique sur la préparation elle même n'est disponible.
Tout écoulement du produit pur en quantité abondante doit être évité.

14- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Ne pas déverser le produit pur en quantité abondante dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Déchets :
Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.
Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec les déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.
Emballages souillés :
Vider complètement le récipient. Conserver la (les) étiquettes sur le récipient.
Remettre à un éliminateur agréé.
Dispositions locales :
La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le CODE DE L'ENVIRONNEMENT, selon l'Ordonnance n° 2000-914 du 18 septembre 2000 relative à la partie Législative du code de l'environnement.
On retrouve les différents textes de l'article L.541-50 se trouvant au Livre V (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (Déchets), Chapitre I (Elimination des déchets et récupérations des matériaux).

15- INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport.
Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, et de l'ICAO/ATA pour le transport par air.

16- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite <Toutes Préparations> 1999/45/CE et de ses adaptations.
A aussi été pris en compte la directive 2001/59/CE portant 28° adaptation à la directive 67/548/CE (Substances dangereuses).
Contient du :PHOSPHATE DE TRISOBUYLE.
Peut déclencher une réaction allergique
Dispositions particulières : Néant.
Nomenclature des installations classées. (France) (Pour Quantité totale présente dans l'installation).

17- AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.
Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

AVIS AUX UTILISATEURS

Cette fiche de données de sécurité complète les fiches techniques d'utilisation mais ne les remplace pas.
Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.
L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages pour lesquels il est conçu.
Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.
Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Tél : 04 42 20 10 09
GSM : 06 14 64 02 15
Mail : contact@betoncire.fr
Virginie à votre service



Harmony Béton
ZA du Hameau des Frênes
13109 Simiane Collongue

PROCOLOR

Pigments pour ciment, chaux et plâtre

Présentation

Le *PROCOLOR* est un colorant en poudre (pigment) constitué d'oxydes de minéraux.

Domaine d'application

Le *PROCOLOR* est utilisé pour la coloration dans la masse des bétons et mortiers constitués à base de ciment. Il peut également servir pour :

- **les mortiers de chape,**
- **les mortiers de jointement,**
- **les dalles béton,**
- **les bétons esthétiques.**

Il sert aussi à toutes les colorations d'enduits à base de chaux ou de plâtre.

Qualités principales

Le *PROCOLOR* est un colorant synthétique à base d'oxyde de fer et de minéraux.
Il a une très bonne tenue aux U V. du soleil.
Il ne modifie en rien le temps de prise des mortiers.
Il est tout à fait compatible avec les autres *produits de notre gamme.*

Caractéristiques physiques

Jaune densité apparente :	**0,40 à 0,50**
Noir densité apparente :	**0,40 à 0,50**
Vert densité apparente :	**0,40 à 0,50**
Naturel densité apparente :	**0,40 à 0,50**
Chamois densité apparente :	**0,40 à 0,50**
Rouge densité apparente :	**0,75 à 0,85**

Autres couleurs nous consulter.

Mode d'emploi

Il faut ajouter le *PROCOLOR* au mélange sec (liants et agrégats), puis bien malaxer avant d'ajouter les liquides.

Consommation

La consommation est d'environ 3 à 5 % du poids du ciment, maximum 7 %.
Faire un essai au préalable est toujours recommandé.
Le dosage des différents colorants *PROCOLOR* est à adapter selon les paramètres suivants :
- Teintes recherchées,
- Couleurs et dosages des différents constituants (liants, granulats, couleur du ciment …).

Conditionnement

Sachet de 1 kg.
Sac de 20 ou 25 kg selon couleur.

Précautions d'utilisation

Eviter un contact trop prolongé directement sur la peau.
Se laver correctement les mains après usage.
En cas de contact avec les yeux laver abondamment à l'eau claire.

Stockage et conservation

Le *PROCOLOR*, s'il est stocké à l'abri de l'humidité et dans son emballage d'origine intact, peut se conserver pendant 3 ans.

Ces informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application.
Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

Tél : 04 42 20 10 09
GSM : 06 14 64 02 15
Mail : contact@betoncire.fr
Virginie à votre service



Harmony Béton
ZA du Hameau des Frênes
13109 Simiane Collongue

PROLEOFUGE
Antitache sols / murs

Présentation

PROLEOFUGE ANTITACHE en phase aqueuse protège les supports poreux des agressions liquides, graisseuses ou alimentaires.
PROLEOFUGE ANTITACHE conserve son efficacité pendant plusieurs années.

Principes de fonctionnement

PROLEOFUGE ANTITACHE en pénétrant dans les supports par capillarité empêche l'eau, les graisses de pénétrer dans les matériaux.
Sa protection invisible est microporeuse et laisse donc respirer le support.
Incolore, PROLEOFUGE ANTITACHE n'altère en rien l'aspect initial des matériaux.

Avantages du traitement

- **Protège durablement contre l'eau, les salissures grasses, la pollution,...**
- **Evite les dégradations causées par le cycle gel / dégel.**
- **Réduit la formation de micro-organismes (mousses, lichens...).**
- **S'applique facilement, sans dilution, sur tous les supports poreux sans protection.**
- **Permet les échanges gazeux et laisse respirer les matériaux.**
- **Facilite l'entretien et réduit les coûts (lavage plus rapide et faible consommation d'eau).**
- **Consommation : 3 à 10 m² / litre suivant la porosité du support.**

Caractéristiques

- **Liquide incolore.**
- **Copolymère acrylique modifié en phase aqueuse.**
- **Non toxique - non agressif.**
- **Ininflammable.**
- **Conditionnement : 5 et 25 Litres.**
- **Conditionnements autres : nous consulter.**
- **Stockage : *température* > 5°C.**

Préparation des supports

Lavage des supports ou élimination par brossage des salissures, destruction des moisissures avec un produit fongicide (type PROFOAM).

Application

- **Par pulvérisation, à la brosse ou au rouleau, PROLEOFUGE ANTITACHE s'applique sans protection particulière de l'environnement.**
- **Non vulnérable aux projections d'eau une fois polymérisé (7 jours).**
- **Nettoyage du matériel à l'eau aussitôt après application.**
- **Vérifier avant l'application que le pH du support est relativement neutre [6 < pH < 8]**
  (Neutraliser si nécessaire par application de nettoyants acides ou alcalins).
- **L'application doit se faire de préférence de bas en haut pour un support incliné, en une seule couche, jusqu'à refoulement du support traité.**
- **Sur certains supports il peut être préférable d'appliquer une légère deuxième couche croisée dès que la première a pénétré le support, notamment pour les bétons.**
- **Ne pas appliquer par temps de pluie ou de gel, ni sur supports gelés.**
- **Séchage 24 h - Efficacité optimum : 7 jours.**

Recommandations de Consommation

Les consommations varient en fonction de la porosité de matériau à traiter :

Pierre :	**1 litre pour 2 à 5 m²**
Pavés béton :	**1 litre pour 2,5m²**
Granit, Travertin :	**1 litre pour 6 à 10 m²**
Terres cuites :	**1 litre pour 4 m²**

Entretien du support traité

Tout support traité recouvert de salissures peut être facilement nettoyé soit avec un jet d'eau classique soit à l'aide d'un jet haute pression (eau chaude ou froide avec un détergent).
Le nettoyage n'enlève pas la protection. Il n'est donc pas nécessaire de retraiter une partie nettoyée.

Exemples d'utilisation

- **Protège tous les matériaux poreux du bâtiment, s'applique sur les supports verticaux et horizontaux, en extérieur ou en intérieur.**
- **Idéal pour le traitement préventif des sols : dallages, bords de piscine (le sol mouillé ne glisse pas), auto bloquants, pierres, granit, marbre, ardoises ….**
- **Particulièrement adapté pour protéger les supports verticaux soumis à rude épreuve (salles de bains, cuisines) tout en leur laissant leur aspect naturel.**

Ces informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application.
Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

Tél : 04 42 20 10 09
GSM : 06 14 64 02 15
Mail : contact@betoncire.fr
Virginie à votre service



Harmony Béton
ZA du Hameau des Frênes
13109 Simiane Collongue

PROTIDY

Nettoyant dégraissant pour sol béton et supports poreux

Présentation

Le PROTIDY est un liquide sans solvant miscible à l'eau. Il est compatible avec les différentes méthodes de nettoyage et de lavage. C'est un détergent puissant, il a un très fort pouvoir émulsifiant des graisses minérales et végétales.
Le PROTIDY permet le décrochement des salissures et pollutions par suppression des charges électrostatiques.

Domaine d'application

Le PROTIDY est utilisé dans la majeure partie des cas nécessitant des produits de nettoyage.
Le PROTIDY convient pour les gros travaux aussi bien que pour l'entretien léger.
Sur les sols, il s'utilise par tous les moyens y compris les auto-laveuses.
Les machines outils.
Les véhicules.
L'entretien des bureaux, sanitaires …

Qualités principales

Haute capacité dégraissante et émulsionnante.
Diluable dans l'eau en toutes proportions.
Fort pouvoir séquestrant.

Caractéristiques physiques

Aspect	**Liquide ambré.**
Densité à 20°C	**1,1g / ml.**
Biodégrabilité	**> à 90 %.**

Mélange de tensioactifs, enrichis de matières antistatiques et lavantes.
Liquide alcalin.
Ininflammable.
Non toxique. Comme tous les détergents, il ne doit pas être en contact avec les yeux et les muqueuses, ni être ingéré.

Mode d'emploi

Appliquer sur supports secs.
Pour les sols **: s'utilise à la brosse ou à l'auto laveuse, laisser agir 5 à 10 minutes. Ensuite brosser à nouveau, rinçage à l'eau.**
Pour les machines-outils **: s'utilise par pulvérisation, à l'éponge, à la brosse.**
Pour les véhicules **: pulvériser le produit de bas en haut, ensuite laver le véhicule avec la lance à haute pression de bas en haut (afin que l'eau résiduelle n'enlève pas le produit avant que l'impact de l'eau sous pression n'ai agi).**
Pour l'entretien des bureaux, sanitaires … **: s'utilise soit au balai-serpillière, en shampouineuse, en pulvérisation …**
Dans tous les cas un rinçage à l'eau froide est nécessaire.

Consommation

Dilution du produit dans les proportions suivantes :

- 20 % et plus pour les machines-outils, moteurs.
- 10 % pour les sanitaires, caravanes, bateaux, vélos, motos.
- 5 % pour tous types de sols, carrosseries.

Conditionnement

Bidon de 20 litres
Fût de 200 litres

Présentation d'utilisation

Pour les supports délicats, il est nécessaire de faire un essai préalable sur une partie cachée.
Vérifier le comportement des matériaux sensibles aux alcalins et à l'eau.
Le contact avec les acides forts est à éviter.

Stockage et Conservation

Dans un local sec à l'abri du gel et de la chaleur.
12 mois si l'emballage n'a pas été ouvert.

Ces informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application.
Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

Tableau des couleurs pour le béton ciré mural

DOSAGE DES PIGMENTS

COULEUR SOUHAITEE	Pigment	Base : sac de 25 kg	Finition : sac de 15 kg
ROUGE	rouge	1500 gr	900 gr
JAUNE	jaune	1500 gr	900 gr
CHAMOIS	chamois	1500 gr	900 gr
ANTHRACITE	noir	1500 gr	900 gr
VERT	vert	1500 gr	900 gr
MARRON	brun noir	1160 gr 166 gr	700 gr 100 gr
PIERRE	pierre blanc titane	67 gr 158 gr	40 gr 95 gr
GRIS CLAIR	noir	100 gr	60 gr
GRIS SOURIS	noir	200 gr	120 gr
BLEU	bleu	1500 gr	900 gr
BRUN CLAIR	brun	500 gr	300 gr
OCRE	chamois	750 gr	450 gr
BEIGE	blanc titane jaune noir	158 gr 70 gr 28 gr	95 gr 42 gr 17 gr
BLANC	blanc titane	1500 gr	900 gr
IVOIRE	blanc titane jaune	40 gr 7 gr	24 gr 4 gr

TARIF PUBLIC SOL ET ADJUVANTS

Exprimé en HT départ de notre usine

Sacs prêt à l'emploi pour dallage ciré ou décoratif

PRODECO poudrage 3 à 6 kg / m² selon couleur				
	Produit	Unité		
Référence		Par 25 kg		
PPJ	JAUNE	1 kg		***0,68 €***
PPP	PIERRE	1 kg		***0,90 €***
PPGS	GRIS SOURIS	1 kg		***0,68 €***
PPGC	GRIS CIMENT	1 kg		***0,46 €***
PPGCL	GRIS CLAIR	1 kg		***0,68 €***
PPA	ANTHRACITE	1 kg		***0,59 €***
PPR	ROUGE	1 kg		***0,59 €***
PPM	CHOCOLAT	1 kg		***0,59 €***
PPB	BRUN	1 kg		***0,59 €***
PPBL	BLEU	1 kg		***1,08 €***
PPV	VERT	1 kg		***0,90 €***
PPT	CHAMOIS	1 kg		***0,68 €***
PPPR	PROVENCE	1 kg		***0,68 €***
PPO	OCRE	1 kg		***0,59 €***
PPBE	BEIGE	1 kg		***0,90 €***
PPI	IVOIRE	1 kg		***0,68 €***
PPBLA	BLANC	1 kg		***0,68 €***

Sacs prêt à l'emploi pour dallage ciré ou décoratif ***PROCOULIS*** coulis sol 5/7 mm 15 kg / m² en 5mm				
	Produit	Unité		
Référence		Par 25 kg		
PCJ	JAUNE	1 kg		***0,73 €***
PCP	PIERRE	1 kg		***0,96 €***
PCGS	GRIS SOURIS	1 kg		***0,73 €***
PCGC	GRIS CIMENT	1 kg		***0,49 €***
PCGCL	GRIS CLAIR	1 kg		***0,73 €***
PCA	ANTHRACITE	1 kg		***0,63 €***
PCR	ROUGE	1 kg		***0,63 €***
PCM	CHOCOLAT	1 kg		***0,63 €***
PCB	BRUN	1 kg		***0,63 €***
PCBL	BLEU	1 kg		***1,15 €***
PCV	VERT	1 kg		***0,96 €***
PCT	CHAMOIS	1 kg		***0,73 €***
PCPR	PROVENCE	1 kg		***0,73 €***
PCO	OCRE	1 kg		***0,63 €***
PCBE	BEIGE	1 kg		***0,96 €***
PCI	IVOIRE	1 kg		***0,73 €***
PCBLA	BLANC	1 kg		***0,73 €***

Base ragréage pour épaisseur maxi 15 mm pour une réception poudrage ou coulis frais sur frais ***CHAPEDECO*** Base quartz non colorée pour réception poudrage maxi 15 mm				
	Produit	Unité		
Référence		Par 25 kg		
CDG	GRIS	1 kg		***0,42 €***

CDB	BLANC	1 kg		***0,49 €***

Quartz pur pour poudrage en dallage industriel				
PREMIX Base quartz non colorée pour poudrage dallage industriel 3 à 5 kg/m²				
	Produit	Unité		
Référence		Par 25 kg		
PDG	GRIS	1 kg		***0,46 €***
PDB	BLANC	1 kg		***0,55 €***

Sacs prêt à l'emploi pour dallage industriel lissage à l'hélicoptére				
SOLDUR quartz coloré pour dallage industriel 3 à 5 kg / m²				
	Produit	Unité		
Référence		Par 25 kg		
SJ	JAUNE	1 kg		***0,59 €***
SP	PIERRE	1 kg		***0,78 €***
SGS	GRIS SOURIS	1 kg		***0,59 €***
SGC	GRIS CIMENT	1 kg		***0,40 €***
SGCL	GRIS CLAIR	1 kg		***0,59 €***
SA	ANTHRACITE	1 kg		***0,51 €***
SR	ROUGE	1 kg		***0,51 €***
SM	CHOCOLAT	1 kg		***0,51 €***
SB	BRUN	1 kg		***0,51 €***
SBL	BLEU	1 kg		***0,93 €***
SCV	VERT	1 kg		***0,78 €***
SCT	CHAMOIS	1 kg		***0,59 €***
SPR	PROVENCE	1 kg		***0,59 €***
SO	OCRE	1 kg		***0,51 €***
SBE	BEIGE	1 kg		***0,78 €***
SI	IVOIRE	1 kg		***0,59 €***
SBLA	BLANC	1 kg		***0,59 €***

Fibres polypropylène 12 mm pour mortier ou dalle béton				
PROFIBRE dose de 600 gr soit pour 1 m3				
Référence	Produit	Unité		
P600	PROFIBRE	Dose de 600 gr		***3,85 €***
PBB	PROFIBRE	Big Bag		***3,85 €***

Plastifiant en poudre pour mortier ou dalle béton				
PROPLAST dose de 900 gr soit pour 1 m3				
Référence	Produit	Unité		
P900	PROPLAST	Dose de 900 gr		***4,75 €***

Résine époxydique bi-composant				
PROEPOXY kit de 5 kg soit 12 m3 environ de liaison				
Référence	Produit	Unité		
PEP2	PROEPOXY	Kit de 2 kg		***22,59 €***
PEP5	PROEPOXY	Kit de 5 kg		***17,68 €***

Colle latex pour liaison ou barbotine				
PROLATEX 7 à 10 m² par litre (selon porosité)				
Référence	Produit	Unité		
PLT5	PROLATEX	5 L		**4,02 €**
PLT10	PROLATEX	10 L		**3,90 €**
PLT20	PROLATEX	20 L		**3,67 €**
PLT200	PROLATEX	220 L		**3,50 €**

Colle latex pur				
LATEX 7 à 10 m² par litre (selon porosité)				
Référence	Produit	Unité		
LT5	LATEX	5 L		***4,90 €***
LT10	LATEX	10 L		***4,86 €***
LT20	LATEX	20 L		***4,81 €***
LT200	LATEX	220 L		***4,37 €***

Nettoyant dégraissant industriel				
PROTIDY consommation selon dilution				
Référence	Produit	Unité		
PTD5	PROTIDY	5 L		***4,42 €***
PTD10	PROTIDY	10 L		***4,37 €***
PTD20	PROTIDY	20 L		***4,33 €***
PTD200	PROTIDY	200 L		***3,74 €***

Résine de finition bouche pores				
PROFINISH consommation 100 à 150 gr au m²				
Référence	Produit	Unité		
PFN5	PROFINISH	5 L		***4,70 €***
PFN10	PROFINISH	10 L		***4,68 €***
PFN20	PROFINISH	20 L		***4,63 €***
PFN200	PROFINISH	220 L		***4,14 €***

Résine anti-évaporation				
PROCURE consommation 100 à 150 gr au m²				
Référence	Produit	Unité		
PFN5		5 L		***NOUS CONSULTER***
PFN10		10 L		***NOUS CONSULTER***
PFN20		20 L		***NOUS CONSULTER***
PFN200		220 L		***NOUS CONSULTER***

Cire métallisante pour mortier ou dalle béton				
PROCIRE 7 à 10 m² par litre pour 2 couches (selon porosité)				
Référence	Produit	Unité		

PC	PROCIRE	5 L		***7,55 €***

Revêtements aqueux incolore

PROLEOFUGE 5 à 8 m² par litre par couche (selon porosité)

Référence	Produit	Unité		
PRLG	PROLEOFUGE	5 L		***15,30 €***

Hydrofuge de masse pour béton et mortier

PRODAMP 0.5 litre pour 50 Kgs de ciment

Référence	Produit	Unité		
PDP10	PRODAMP	10 L		***4,79 €***
PDP20	PRODAMP	20 L		***4,68 €***
PDP200	PRODAMP	220 L		***3,65 €***

Etanchéité des matériaux poreux

PROTIGHT consommation 1 à 5 m2 par litre (selon porosité)

Référence	Produit	Unité		
PTT20	PROTIGHT	20 L		***5,90 €***
PTT200	PROTIGHT	220 L		***5,27 €***

Désactivant de surface "positif" en phase aqueuse

PRODESACTIV consommation 5 à 7 m2 par litre (selon porosité)

Référence	Produit	Unité		
PDV10	PRODESACTIV	10 L		***11,72 €***
PDV30	PRODESACTIV	30 L		***11,43 €***

Rénovateur et stabilisateur de surface friable

PROIMPERM consommation 3 à 7 m2 par litre (selon porosité)

Référence	Produit	Unité		
PIM20	PROIMPERM	20 L		***6,16 €***
PIM200	PROIMPERM	215 L		***5,98 €***

Elimine rapidement les mousses, algues, lichens sur tous supports

PROFOAM 7 à 10 m² par litre (selon porosité)

Référence	Produit	Unité		
PFM10	PROFOAM	10 L		***2,55 €***
PFM20	PROFOAM	20 L		***2,60 €***

Utilisé pour le bétonnage par temps froid et pour la réduction du temps de décoffrage

PROACCELER 0.5 litre pour 50 Kgs de ciment

Référence	Produit	Unité		
PAR10	PROACCELER	5 L		***3,96 €***

PAR20	PROACCELER	10 L		***3,93 €***
PAR200	PROACCELER	20 L		***3,87 €***

Démoulant en poudre pour éviter l'adhérence des d'impressions en relief sur le béton frais				
PRODEMOUL 80 à 100 gr/m²				
Référence	Produit	Unité		
	en 8 kg			
PDMN	PRODEMOUL NOIR	1 kg		***7,70 €***
PDMA	PRODEMOUL AUTRE	1 kg		***6,56 €***

Retardateur de prise temporaire pour un retard de la réaction d'hydratation				
PROLATE 0.1 à 1.3% du poids du ciment.				
Référence	Produit	Unité		
PLAT5	PROLATE	5 L		***NOUS CONSULTER***
PLAT10	PROLATE	10 L		***NOUS CONSULTER***
PLAT20	PROLATE	20 L		***NOUS CONSULTER***

Bande mousse pour murs et cloisons				
PROMOUSSE épaisseur 3 mm, longueur 150 ml				
Référence	Produit	Unité		
PMO150	PROMOUSSE	150 ML		**68,80 €**

Billes de verre anti glissance				
PROBILLES CONSOMMATION 200 gr/m²				
Référence	Produit	Unité		
PBV	PROBILLES	5 kg		***14,18 €***

Pigments pour ciment, chaux et plâtre				
PROCOLOR consommation voir fiche technique				
Référence	Produit	Unité		
	PROCOLOR			

PCL1N	NOIR	1 kg		***4,71 €***
PCL25N	NOIR	25 kg		***3,62 €***
PCL1B	BLANC	1 kg		***9,37 €***
PCL25B	BLANC	25 kg		***8,29 €***
PCL1J	JAUNE	1 kg		***4,90 €***
PCL25J	JAUNE	25 kg		***3,82 €***
PCL1V	VERT	1 kg		***15,75 €***
PCL25V	VERT	25 kg		***14,67 €***
PCL1C	CHAMOIS	1 kg		***5,10 €***
PCL25C	CHAMOIS	25 kg		***4,01 €***
PCL1BR	BRUN	1 kg		***5,51 €***
PCL25BR	BRUN	25 kg		***4,43 €***
PCL1P	PIERRE	1 kg		***6,14 €***
PCL25P	PIERRE	25 kg		***5,06 €***
PCL1BL	BLEU	1 kg		***18,01 €***
PCL25BL	BLEU	25 kg		***16,93 €***
PCL1R	ROUGE	1 kg		***4,69 €***
PCL25R	ROUGE	25 kg		***3,60 €***

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ADHESION :

Toute commande implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales. Celles-ci ne sauraient être modifiées même par les stipulations contraires pouvant figurer sur les bons de commandes du client.
COMMANDE :
Toute modification de commande devra faire l'objet d'un avenant écrit et accepté par les deux parties sur lequel devra figurer la plus ou moins value détaillée pour chaque prestation ajoutée ou déduite du bon de commande initial.
Toute commande devient valide après accord des deux parties et le jour de la signature de celle-ci.
PRIX ET OFFRES :
Sauf stipulation contraire, nos offres de prix sont valables 30 jours à compter de l'établissement du devis. Elles seront révisables en fonction de l'évolution des produits utilisés et des prestations modifiées par voie de conséquence, sauf accord contraire stipulé par écrit.
RESERVE DE PROPRIETE : (loi du 12 mai 1980).
Lorsque les matériaux vendus le permettent, la vente ne sera parfaite entre les parties qu'après le paiement de la totalité de leur prix. Les marchandises restent la propriété de FRANCOMIX SARL jusqu'au paiement intégral. Les risques seront à la charge de l'acheteur dès la livraison des matériaux vendus sous réserve de propriété et notamment en cas de vol dans l'enceinte de sa propriété ou dommages causés par son intervention ou celle des personnes présentes sur sa propriété. Il convient de les garantir contre ces risques dès leur livraison.
En cas de non-paiement intégral de toutes nos factures, les acomptes versés seront gardés à titre de dommages et intérêts (article 1226 et 1229 du Code Civil). La restitution des matériaux incombera à l'acheteur à ses frais et à ses risques et devra s'opérer au plus tard 8 jours après notre mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception.
GARANTIE :
Les matériaux sont vendus sous la garantie contractuelle prévue par le ou les fabricants. La date de départ de cette garantie est la date de réception de la marchandise sans réserve.
PAIEMENTS RESERVES :
Nos factures sont payables au comptant dès leur réception, toutefois le paiement des acomptes intermédiaires prévus au bon de commande ne donneront pas lieu à l'établissement d'une facture systématique pour chacun d'eux, sauf nécessité expresse dans le cadre du déblocage d'un prêt bancaire. En cas de non règlement et après une période de 8 jours suivant la réception de notre mise en demeure par lettre recommandée A.R., des poursuites pourront être engagées à l'encontre du client pour le recouvrement des sommes restant dues conformément au bon de commande.
RESPONSABILITE :
Notre responsabilité contractuelle est dégagée de plein droit dans les cas suivants :
Le client fournis de mauvais renseignements sur les surfaces chiffrées lors du devis.
La nature du sous-sol ainsi que la présence éventuelle de tous objets ou matériaux pouvant compromettre la stabilité du sol et devenir la cause de fissurations ou affaissements ultérieurs pendant ou après achèvement des travaux, exemple : remblais, nappes d'eau, puits, puisards, etc.
Au cas d'enlèvements indépendants de sa volonté tels que grèves générales, arrêts de travails, incendies, inondations, accidents, retards de fabrication et / ou de livraison des fournisseurs, manque de matières premières, etc.
En cas d'application des produits acquis dans le non-respect des règles de pose. Exemple : Non respect des dosages, pose sans joint de fractionnement, pose sous conditions climatiques non adaptées, etc.
JURIDICTION :
En matière commerciale, il est convenu expressément entre la société FRANCOMIX et son client, que seul le Tribunal de Commerce du lieu du siège de FRANCOMIX SARL sera retenu en cas de différend.

La préparation des supports.

Avant de commencer votre chantier, il faut apprendre à différencier les supports.

La préparation du support est déterminante pour la mise en place des produits, mais surtout pour leur tenue dans le temps.

Il faut diviser les supports en deux grandes familles :

- Les fonds bloqués ou par définition les fonds non poreux, tel que, le carrelage, les peintures, le plâtre, les plaques de plâtres, les carreaux de plâtre, les ciments…
- Les fonds ouverts ou poreux, tel que, le torchis, la terre cuite (briques), le béton cellulaire (Siporex), les moellons de calcaire, les parpaings, l'aggloméré…

* Les fonds bloqués comme ouverts doivent être non fissurés, non gras, et d'état de surface rugueuse pour faciliter l'accroche.
* Les fonds bloqués doivent être dégraissés (lessivage), rayés ou poncés pour retrouver une adhérence.

- ***Le carrelage*** :
  Lessiver, rayer, poncer ou lavage à l'acide chlorhydrique dilué suivi de plusieurs rinçages, aspiration des poussières résiduelles, rinçage à excès, attendre que le support soit sec.
  Couche d'accroche : Résine époxy à raison de 200 gr au m²

- ***Les peintures acryliques*** :
  Lessiver, rayer ou poncer, aspiration des poussières résiduelles, rinçage à excès, attendre que le support soit sec.
  Couche d'accroche : Résine époxy à raison de 200 gr au m² ou colle à carrelage.

- ***La famille des plâtres*** :
  Rayer ou poncer, aspiration des poussières résiduelles.
  Couche d'accroche : Résine époxy à raison de 200 gr au m² ou colle à carrelage.

- ***La famille des ciments*** :
  Lessiver ou lavage à l'acide chlorhydrique dilué suivi de plusieurs rinçages, aspiration des poussières résiduelles, rinçage à excès, attendre que le support soit sec pour une application de résine époxy, travailler sur support humide pour une application au latex.
  Couche d'accroche : Résine époxy à raison de 200 gr au m² ou barbotine au latex.

- ***La famille des bois*** (de préférence l'aggloméré) :
  Pas de préparation.
  Couche d'accroche : Résine époxy à raison de 200 gr au m² ou colle à carrelage.

- ***Sur tous fonds ouverts*** :
  Eliminer toutes parties non adhérentes, aspiration des poussières résiduelles, rinçage à excès, attendre que le support soit sec pour une application de résine époxy, travailler sur support humide pour une application au latex.
  Couche d'accroche : Résine époxy à raison de 200 gr au m² ou barbotine au latex.

Tél : 04 42 20 10 09
GSM : 06 14 64 02 15
Mail : contact@betoncire.fr
Virginie à votre service



Harmony Béton
ZA du Hameau des Frênes
13109 Simiane Collongue

Normes DTU

Parution de la norme NF P 11-213 (REFERENCE DTU 13.3) – LES DALLAGES
Avec date d'effet au 20 Mars 2005
Application au 1ier Juin 2005 pour les marchés privés.

Cette norme comporte 3 parties en fonction de la destination du dallage.

Partie 1 – DALLAGES A USAGE INDUSTIRELS OU ASSIMILES

<u>Dallage armé</u> :

Le dallage est réalisé obligatoirement en béton armé :
- Lorsque les conditions d'exploitations définies dans les DP§M imposent une limitation de l'ouverture des fissures.
- Lorsque l'espacement des joints ne satisfait pas au paragraphe 5.6.6 de la norme ou lorsque la nature des actions, les caractéristiques mécaniques du support ou le mode de construction ne permettent pas de concevoir un dallage non armé.
- Lorsque le dallage est destiné à recevoir un revêtement de sol adhérent directement au dallage pour par l'intermédiaire d'un produit auto-nivelant.

DTU 13-3 Partie 1 & 5.5
- Epaisseur mini du dallage = 15 cm
- Pourcentage minimal d'armatures dans chaque direction : 0,4 %
- Diamètre maximal des fils = h/1S
- Espacement maximal des fils : 2 h

Dans les autres cas, le dallage peut-être réalisé en béton non-armé.

<u>Dallage non armé</u> :

DTU 13-3 Partie 1 & 5.6.5
- Conjugaison des joints par un treillis soudé général obligatoire (en cas de charges roulantes ou en cas de revêtement de sol).
- Epaisseur mini du dallage = 15 cm
- Pourcentage minimal d'armatures dans chaque direction : 0,06 %
- Diamètre minimal des fils : 6 mm
- Espacement maximal des fils : 20 cm

Partie 2 – DALLAGES A USAGE AUTRES QU'INDUSTIRELS OU ASSIMILES

Dallage armé :

Le dallage est réalisé obligatoirement en béton armé :

- Lorsque les conditions d'exploitations définies dans les DPM imposent une limitation de l'ouverture des fissures.
- Lorsque l'espacement des joints ne satisfait pas au paragraphe 5.6.6 de la norme ou lorsque la nature des actions, les caractéristiques mécaniques du support ou le mode de construction ne permettent pas de concevoir un dallage non armé.
- Lorsque le dallage est destiné à recevoir un revêtement de sol adhérent directement au dallage ou par l'intermédiaire d'un produit auto-nivelant.

DTU 13-3 Partie 2 & 5.5.2.1

- Epaisseur mini du dallage = 13 cm
- Secteur minimale d'armatures dans chaque direction : 5 cm²/ml
-

Cette section peut être ramenée à 3 cm²/ml si :

- Surface des panneaux : ≤ 50 m²
- Coulage de deux panneaux adjacents séparés d'au moins un mois.
- Epaisseur mini du dallage = 15 cm

Dans les autres cas, le dallage peut être réalisé en béton non armé.

<u>Dallage non armé</u> :

DTU 13-3 Partie 2 & 5.5.2.2

- Epaisseur mini du dallage = 13 cm
- Conjugaison des joints par un treillis soudé (en cas de charges roulantes ou en cas de revêtement de sol)
- Pourcentage minimal d'armatures dans chaque direction : NON IMPOSE

Partie 3 – DALLAGES DE MAISONS INDIVIDUELLES

<u>Dallage armé obligatoire</u> :

DTU 13-3 Partie 3 & 5.3

- Epaisseur mini du dallage = 12 cm
- Pourcentage minimal d'armatures dans chaque direction = 0,20 %, ce qui correspond à un ST 25 C, ou ST 25 CS, ou ST 25 MI.

Nous attirons votre attention sur le fait que le treillis soudé à employer dans le cadre de ce DTU doit être conforme à la norme française NF A-35-016 pour les diamètres supérieur à 5 mm. A ce titre, la résistance au cisaillement des joints soudés doit être vérifiée et conforme. Un moyen de vérifier la conformité est d'exiger la certification NF-ACIERS POUR BETONS ARMES pour vos commandes de treillis soudé.